



Le 27 août 2021

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Travaux RD 488

### Réouverture de l'avenue de la Belle Étoile à MONTIVILLIERS

**Le lundi 2 août dernier, Montivilliers a subi un phénomène majeur caractérisé par des pluies d'une intensité exceptionnelle (80mm en 3h30 soit des précipitations au-delà d'une pluie centennale).**

Ces intempéries ont provoqué d'importants ruissellements à travers le talus de la côte de la Belle Étoile ce qui a engendré des glissements de terrain, des chutes d'arbres et une fragilisation de ce talus.

Depuis, la circulation est coupée sur cet axe supportant près de 18.000 véhicules par jour afin que le Département et la Ville de Montivilliers diligent les expertises et les travaux de sécurisation et de confortement nécessaires.

C'est ainsi que les entreprises EUROVIA, ACTIVERT et MARTIN SAS ainsi que les transporteurs DAVID et BALBIANO ont effectué les travaux forestiers et de génie civil entre le 4 août et le 27 août 2021. Les coupes d'arbres fragilisés ont permis de sécuriser l'axe et d'alléger le talus. La mise en place de big-bags (grands sacs type conteneurs souples d'un poids moyen de 1400kg par sac) assure la stabilisation des pieds de talus sur des dizaines de mètres. Les accotements de la route et l'assainissement pluvial ont également été rétablis.

Ces derniers jours, le nettoyage de la route et des accotements par les services techniques du Département et de la Ville, avec le concours de l'entreprise ASSAINISSEMENT SERVICE, ainsi que les travaux de marquage au sol exécutés par l'entreprise ATELIER DE TRACAGE ET SIGNALISATION (A.T.S.) marquent la fin des travaux de confortement provisoire.

La mobilisation remarquable des entreprises et des services rend possible **une remise en circulation de la RD 488 avant la rentrée scolaire et avec plusieurs jours d'avance sur l'échéancier envisagé le 20 août dernier lors du point d'étape de Florent SAINT MARTIN, Vice-Président du Département en charge de l'arrondissement du Havre, et Jérôme DUBOST, Maire de Montivilliers et Conseiller départemental de la Seine-Maritime.**

À partir de ce vendredi 15h00, la réouverture de la RD488 se fera donc avec une voie dans le sens montant et une voie dans le sens descendant, l'ensemble étant dévié côté opposé au talus conforté.

Le Département de la Seine-Maritime et la Ville de Montivilliers saluent l'excellente collaboration entre leurs services, la mobilisation de tous les acteurs concernés ainsi que la patience et la compréhension des usagers du secteur, pour lesquels ils ont mobilisé d'importants moyens humain et matériel.

### **Contact presse :**

Ville de Montivilliers :

**Edwige Chapelle**  
**Responsable Communication**  
02 35 30 96 46 - edwige.chapelle@ville-montivilliers.fr

Département de la Seine-Maritime :

**Sylvie Suzanon**  
**Chargée de relations presse**  
02 35 03 54 12 - sylvie.suzanon@seinemaritime.fr  
**Floriane Vanderpert**  
**Chargée de relations presse**  
02 35 03 57 39 – floriane.vanderpert@seinemaritime.fr  
**Camille Rousée**  
**Conseillère Presse du Président**  
02 35 03 55 61 – camille.rousee@seinemaritime.fr